

L'écho de Courrières

Février 2025 | #416



ACTION TÉLÉTHON : COLLECTE DE PILES AVEC "SOURIRE AVEC GAUTHIER"

Dossier :
2024 dans le rétro

3 questions à...
Christophe Pilch

Festival de l'humour
Drôles de mines



Cérémonie du Maire à la population, le 15 janvier 2025.



Chères Courriéroises,
chers Courriérois,

La période des vœux, période faste s'il en est, a pris fin il y a quelques jours. Pour beaucoup, c'est là l'occasion de prendre des nouvelles et de visiter celles et ceux que l'on n'a pas l'opportunité de croiser le reste de l'année. Dans cette vie qui semble défilier à grande vitesse, il est primordial de s'arrêter un moment aux côtés de ceux qui nous sont proches.

Pour les élus municipaux que nous sommes, c'est également l'occasion de vous croiser lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Et je dois avouer que c'est toujours un plaisir d'échanger avec vous.

“ Ces moments sont aussi une opportunité de discuter de vous, les Courriéroises et les Courriérois, de notre ville et de ses projets. ”

Beaucoup d'entre-vous m'ont dit leur satisfaction quant aux festivités de fin d'année que nous avons eu le plaisir de vous proposer. Près de quatre mille personnes y ont participé.

D'ici quelques semaines, les enfants des CM2 de nos écoles prendront la route d'Abondance, en Haute-Savoie, pour douze jours de classe de neige.

Au total, ce sont 117 jeunes qui découvriront, pour la plupart d'entre-eux, la montagne et les sports de glisse. Ils seront accompagnés de 19 encadrants.

Ce n'est pas rien. En 2024, pour la commune, le CCAS et l'association Courrières Assistance qui ont financé l'opération, le coût de ces classes décentralisées a été de plus de 96.000 euros, dont plus de 96% à la charge de la commune. C'est un choix budgétaire que les élus courriérois font depuis de très nombreuses années.

“ Même en cette période compliquée et surtout floue pour les finances des collectivités, ce genre d'opération doit perdurer, au plus grand plaisir de nos enfants. ”

Mais c'est au bénéfice de tous que nous œuvrons au quotidien. En février et mars se déroulera la 4ème édition du festival Drôles de Mines. Comme c'est très souvent le cas pour les manifestations que la ville et ses associations mettent en place, ce festival recèle une notoriété grandissante et une possibilité de passer un agréable moment pour un tarif des plus modiques.

La popularité de notre ville, son attrait et le bien vivre ensemble qui la caractérise se travaillent chaque jour, et c'est bien cela que chacun des membres de notre majorité municipale persévère au quotidien. Le bilan de l'année écoulée qui vous est proposé dans ces pages en est le reflet.

Christophe PILCH
Maire de Courrières

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

Retour sur les festivités de Noël

Près de 4 000 personnes ont participé aux Festivités de Noël organisées les 13 et 14 décembre dernier. Outre le Marché de Noël qui aura rassemblé 15 stands divers et variés, pour la plupart tenus par nos dynamiques associations courriéroises, petits et grands ont assisté à la descente du Père Noël et à un spectacle pyrotechnique de très grande qualité.



Retour sur la cérémonie de vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population s'est déroulée le 12 janvier en la salle Rabelais, comme l'an dernier. Plus de 450 personnes ont répondu à l'invitation du Conseil mu-

nicipal et de Christophe Pilch, le Maire. Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu à Jordan Denneulin, le jeune éducateur mortellement touché par la foudre en mai 2024 sur le stade Péri.

Le nouveau terrain synthétique de la commune, qui sera inauguré au printemps, portera son nom.



France Identité : gardez la maîtrise de vos données d'identité

Les démarches dématérialisées font aujourd'hui l'objet d'un usage massif. Dans ce contexte, le besoin d'identification et d'authentification numériques devient quotidien.

Après avoir téléchargé l'application, vous pouvez désormais valider ce service en mairie de Courrières. Pour permettre aux usagers de prouver leur identité de manière dématérialisée, de façon simple et sécurisée, et de lutter contre le risque croissant d'usurpation de leur identité en ligne, le programme France Identité Numérique a été créé.

Il vous permet de fournir, en ligne, un justificatif d'identité à usage unique, d'accéder facilement à plus de 1.400 services en ligne et de prouver votre identité.

Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), Mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retirer un colis, etc.).



Présentation du PCS

Le Plan communal de sauvegarde, le PCS, est un plan destiné à coordonner et mettre en place les moyens de secours utilisables par la mairie.

Sur le fondement de ses pouvoirs de police générale, le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril sa population. La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.

Dans cette perspective, elle élabore un plan communal de sauvegarde (PCS). Le PCS, outil de gestion des crises des communes, permet de préparer la réponse à tout type d'événements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.). Document à visée résolument opérationnelle, il a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.

Il est aujourd'hui distribué dans chaque foyer courriérois et à conserver.



Action Téléthon 2024

De septembre à décembre 2024, la mobilisation au profit de l'AFM-Téléthon fut celle des agents et services municipaux, des associations, des commerçants, des collégiens et chacun a pu contribuer à sa manière - dons de lots et donations, actions sportives, quelques tours de pédales grâce au vélo installé par le CCAS sur le parvis de la mairie, un concert, une brocante de livres à la médiathèque.

N'oublions pas la journée du 5 octobre durant laquelle l'enthousiasme et la créativité des bénévoles des associations ont été particulièrement remarquables créant une ambiance chaleureuse et conviviale. La traditionnelle collecte de

pièces portée par l'Association « Sourire avec Gauthier » a encore marqué tous les esprits et ce sont plus de 10 tonnes qui ont été récoltées sur l'ensemble de l'opération.

Cette force collective et cette belle solidarité ont donc permis de remettre à Mme JACOBS, déléguée départementale de l'AFM-Téléthon, un chèque d'un montant de 4916,76€ ce mercredi 12 février ! Au-delà des fonds récoltés, c'est un message fort de solidarité et d'espoir que nous avons envoyé afin de poursuivre la lutte contre les maladies orphelines. Ensemble continuons à soutenir le Téléthon en 2025 !



Les Foulées courriéroises sont de retour !

Prenez date ! Le samedi 29 mars prochain, les traditionnelles Foulées courriéroises reviennent dans la commune pour leur 16^{ème} édition.

La sympathique équipe de Team Run Courrières vous donne rendez-vous pour deux courses 100% nature de 5 et 10 km, accessibles à tous, des parcours pour les enfants et deux randonnées de 6 et 13 km.

Le départ des parcours se situe à la Ferme

pédagogique. Ils vous emmèneront le long du canal de la Souchez et dans le parc Sainte-Barbe. En 2024, 400 personnes avaient participé à l'évènement.

Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook Team Run Courrières.



Maisons fleuries 2025 : les inscriptions sont ouvertes !



La municipalité réitère le concours des maisons fleuries de Courrières. Ce concours, ouvert à tous, récompense chaque année celles et ceux qui contribuent à l'embellissement de la commune.

Les inscriptions se font en Mairie, auprès du service Fêtes et Cérémonies. Il vous suffit de vous présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La date limite des inscriptions est fixée au 31 mai 2025.

Noces d'or

Des époux NEVE-FLEGEL

La Municipalité recevait le samedi 18 janvier 2025 les époux NEVE-FLEGEL pour mettre à l'honneur leurs années de vie maritale. Michel et Annetta se sont rencontrés à l'âge de 22 ans sur la fête foraine de Courrières.

Ce fut alors le début d'une belle histoire d'amour qui perdure encore aujourd'hui. Michel et Annetta se sont unis à la mairie de Courrières le 18 janvier 1975. C'est accompagnés de leur famille qu'ils ont célébré leurs noces d'or en présence des élus.



Jean-Claude Claret nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Claude Claret. Figure de la commune, très appréciée des Courriéroises et Courriérois, il a été conseiller municipal de 1995 à 2008.

Il aura été le dynamique Président du club de billard de la commune de 1999 à 2010. A sa famille et à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Déneigement, combien ça coûte ?

A chaque annonce d'épisodes neigeux, les services techniques de la commune sont en alerte et mettent en place des mesures de salage et de déneigement.

Ce fut le cas les 8, 9 et 10 janvier derniers. Nos services ont assuré le déneigement de 59 rues de la commune, ainsi que l'ensemble des parvis des bâtiments publics et des cours d'écoles. Pas moins de 30 tonnes de sel ont été dispersées le 8 janvier de 16h30 à 22h00, le 9 janvier de 5h45 à 11h00 et le 10 janvier de 5h15 à 11h00.

Tout cela a un coût. Entre l'achat des 30 tonnes de sel et les dépenses en personnel, le coût de cet épisode neigeux pour la commune s'élève à environ 4 800 euros.



DU SEL À DISPOSITION

En période hivernale, la municipalité met à disposition des courriérois du sel de déneigement disposé dans des bacs situés aux abords de la mairie, de l'école Jean Moulin, à la Maison des Services Publics, rue Casimir Beugnet, rue de la Libération et aux services techniques.

Très peu de communes assurent ce service. Ces bacs sont régulièrement approvisionnés. Ils sont en libre accès, il est donc important de ne prendre que le nécessaire afin que tous puissent en profiter.



ÇA S'EST PASSÉ À COURRIÈRES !

Concert du nouvel an



Dans une Eglise Saint Piat comble, l'Atelier Choral, l'Harmonie l'Union Fait la Force et l'Harmonie Hilariter ont une nouvelle fois régalié les quelques 450 Personnes venues assister au Concert de Nouvel An.

Petite balle jaune



Le Tennis Club de Courrières a organisé son traditionnel Open. Du 19 décembre au 12 janvier, il a réuni quelque 302 joueurs de tous niveaux et de toutes catégories, 54 dames, 157 messieurs, 59 joueurs en plus de 35 ans et 32 joueurs en double mixte.

Éveil sensoriel



La crèche a accueilli un atelier parents/enfants sur l'éveil sensoriel, avec manipulation de neige artificielle. Tout au long de l'année, de nombreux ateliers permettent aux parents de partager des moments de complicité et d'éveil avec leurs enfants.

Visite de Madame la Sous-Préfète

Le Maire Christophe Pilch et les élus du Conseil Municipal ont accueilli la Sous-Préfète de Lens, Madame Sandra Guthleben-Ceccaroni. L'entretien en Mairie s'est poursuivi par une visite de nos structures et équipements municipaux. La Sous-Préfète a notamment relevé le nombre important de services publics qu'offrait notre commune aux habitants.



2024

DANS LE RÉTRO

Pour ce premier numéro de l'année, nous vous proposons un retour en 2024, où la municipalité et ses 220 employés vous ont accompagnés au quotidien.

Sécurité, solidarité, jeunesse, travaux, sports, culture, retour sur une année d'actions et de projets qui font de Courrières une ville dynamique où tout, ou presque, est à la disposition des habitants.



Jeunesse

En 2024, la commune a emmené 109 enfants en classe de neige, pour un séjour de 12 jours à Abondance, en Haute-Savoie. La participation communale pour le séjour s'est élevée à 93 389€, soit 857€ par enfant.

Au niveau des subventions aux écoles maternelles et primaires de la commune en 2024, 42 298€ ont été attribués, répartis en subventions de fonctionnement (25 947€), financement de projets (10 595€) pour les coopératives scolaires et les APE (5 756€).

Pas moins de 430 collégiens et lycéens ont été aidés en 2024 par la commune et ont bénéficié du Chèque Fournitures, d'une valeur de 23€ pour l'achat de fournitures scolaires, soit une dépense de 9 890€.

Le renouvellement du mobilier de restauration aux centres Dolto, Curie et Jaurès, s'est élevé à 14 949€, dont une subvention du Département de 9 215€. La réorganisation du service de restauration scolaire a été opérée en 2024 et fonctionne désormais en gestion municipale. À noter que le tarif de cantine n'a pas augmenté pour cette année 2025.



Crèche

D'importants travaux ont été réalisés dans cette structure dotée de 70 places durant l'année 2024. L'équipe de la crèche et du Relais Petite Enfance (25 agents) a multiplié les actions, comme des ateliers intergénérationnels, la semaine de la petite enfance, des sorties à la ferme pédagogique et à la médiathèque, le carnaval, la chasse aux œufs ou divers ateliers ouverts aux parents.



Sport

Ville des plus dynamiques, Courrières peut se prévaloir de proposer à ses administrés un large panel d'activités et d'évènements tout au long de l'année.



En 2024, 53 700 euros ont été distribués aux 23 associations sportives courrières, répartis selon leur nombre de licenciés de moins de 18 ans. Plus de 520 enfants ont bénéficié du "Chèque Jeune" pour leur inscription

dans une structure associative sportive, culturelle ou au sein des structures communales, comme les ateliers de danse ou la ferme pédagogique, qui fêtera ses 20 ans en 2025, ce qui représente la somme de 28 800 euros.



L'année 2024 aura été le théâtre de nombreux évènements sportifs marquants, comme à la piscine, qui a fêté ses 20 ans, la création de la très prisée soirée Zen ou l'augmentation des créneaux pour l'activité physique adaptée.

En juin s'est déroulée la Fête du Sport spéciale Jeux Olympiques, avec, en point d'orgue, un déplacement, pour une quarantaine de jeunes, à Paris pour visiter le village olympique et assister aux épreuves paralympiques d'athlétisme.



Sécurité

La sécurité fait partie des priorités du quotidien des Français. Courrières est une ville où il fait bon vivre, au regard de certaines communes voisines. Pour autant, les élus courriérois ont toujours porté un regard plus qu'attentif à la sécurité de ses habitants. S'il reste encore à faire, les nombreux investissements faits en la matière paient.



L'année 2024 aura vu l'installation de cinq nouvelles caméras de vidéo-surveillance au stade Péri. Au total, notre ville est actuellement dotée de 116 caméras et de 10 caméras à lecture de plaque d'immatriculation. À cela s'ajoute le prêt de 2 caméras nomades. Au-delà du coût de ce système de surveillance, sa maintenance aura néces-

sité une dépense de 6 500€ en 2024. Le service de Police municipale courriérois compte 7 agents en ses rangs. L'année dernière, ces agents étaient présents sur la commune chaque week-end, samedi et dimanche durant les mois de juin et juillet. Ils ont permis la sécurisation de l'ensemble des manifestations communales. On peut se féliciter du



renforcement de la collaboration entre notre Police municipale et les services de Police nationale, ce qui a permis d'élucider de nombreuses enquêtes. Enfin, pour assurer un sentiment de sécurité, les élus du Conseil municipal ont fait le choix de laisser l'éclairage public fonctionner toute la nuit.

Solidarité

À Courrières, la solidarité n'est pas un vain mot, les chiffres 2024 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) parlent d'eux-mêmes...



Sur l'année, pas moins de 342 colis alimentaires ont été distribués à l'épicerie sociale.

Les services de la commune auront également distribué plus 700 paniers de fruits et légumes gratuits aux familles courrières dans le besoin, et vendu près de 700 colis à 7 euros. Ces denrées ont une valeur marchande de 65 euros en moyenne.



À la Maison des Solidarités, située 8 rue du Lieutenant Giard (Fosse 8), le vestiaire solidaire est ouvert à tous, chaque mercredi et vendredi après-midi.

Familiales, à 25 personnes de partir en vacances. Par le biais du Programme de Réussite Educative, ce sont 53 enfants qui sont accompagnés tout au long de l'année et participent aux différents ateliers mis en place.

En 2024, le C.C.A.S. aura permis, en collaboration avec la Caisse d'Allocations



Différentes actions de prévention ont été organisées sur le dépistage du cancer du sein, le forum santé à destination des seniors, la distribution de culottes menstruelles lavables gratuites afin de lutter contre la précarité menstruelle.

aux aînés. Près de mille seniors ont participé aux animations sur l'année (cabaret, thé dansant, spectacle, banquet...).

Pour les fêtes de fin d'année, 270 colis ont été distribués aux personnes en situation de handicap et 600 colis ont été offerts

Enfin, six personnes ont vu leur formation au permis de conduire financée par la commune et l'État dans le cadre du Contrat de Ville.

Travaux

L'année 2024 aura vu sortir de terre le terrain de football synthétique au stade Peri. Partie du vaste projet de mandat qu'est la rénovation dans son ensemble du Stade Péri, le terrain fait déjà beaucoup d'heureux du côté de l'Association Sportive de Courrières, l'A.S.C. Concernant ce même projet, les deux terrains de foot "A8" sont quasiment terminés. Le coût de ces équipements s'élève à 1 563 513€.



Toujours du côté des équipements sportifs, deux terrains de tennis extérieurs sont en cours de rénovation. Les travaux ont débuté en 2024 et devraient prendre fin en mars, pour un montant de 137 872€. Les vestiaires et les sanitaires de la salle Henri Cochet, la salle du Tennis, ont été rénovés pour un coût de 133 206€.

Du côté des autres établissements communaux, des travaux d'aménagement à la crèche, et notamment la création d'un revêtement extérieur en sol souple, a nécessité un investissement de 114 134€.

Comme à l'accoutumée, les services techniques de la commune ont profité de l'été pour effectuer différents travaux dans les écoles.

Ainsi, ils ont pu assurer la rénovation des toitures terrasses de l'école Louise-Michel et la réfection des peintures et des faux-plafonds dans 7 classes de la ville.

Enfin, l'entretien de la voirie communale et la rénovation de l'éclairage public aura nécessité des dépenses respectivement de 187 600€ et 710 207€.



Pour 2025



Le vaste projet "Péri" va se poursuivre. Les travaux de démolition de l'actuelle tribune devraient démarrer dans les semaines à venir et laisser place à une nouvelle structure regroupant vestiaires, accueil du public et locaux de stockage. Le projet inclut également la construction de deux terrains de padel couverts et celle d'un boulodrome. La fin de ce chantier est estimée à mars 2026.

Parmi les autres chantiers prévus en 2025, notons ceux de l'éclairage public, pour un montant de 651 559€ et les travaux de rénovation de la crèche, pour un coût de 44 848€.



Culture - fêtes et cérémonies

On ne compte plus les manifestations culturelles qui prennent place à Courrières. Parmi les plus importantes, on peut citer le Concert du Nouvel An, le festival Drôles de Mines, le festival Zik en Ville, le forum des Associations, les pièces de théâtre, les festivités de Noël ou le programme très riche proposé par la Médiathèque, pour ne citer que ces exemples. Pour 2024, ce sont près de 89 000 € pour les manifestations culturelles et plus de 120 000 € pour les fêtes et festivités qui ont été portées par la commune.



Les associations culturelles ont bénéficié, en 2024, de subventions municipales à hauteur de 30 637€. Concernant les groupements patriotiques, les associations de loisirs, les comités de quartier ou les associations œuvrant à la santé, elles se sont vues attribuer un total de 5 152€ par la commune.



3 questions à Christophe Pilch



1/ 2024 aura vu le démarrage du grand projet de rénovation du Stade Péri et l'arrivée de nouveaux équipements. Comment jugez-vous le travail accompli ?

CP : « Le chantier débuté en 2024 est le projet du mandat. Il a débuté un peu tard à mon goût, mais il ne faut pas oublier que les premières années de mandat ont été très perturbées par la crise sanitaire liée au Covid.

De plus, le conflit en Ukraine a entraîné des complications internationales qui ont fortement perturbé le développement économique. Dernièrement, les annonces de l'Etat sur le remboursement de sa dette et sur le fait que les collectivités mettent la main à la poche n'ont pas facilité le bon déroulement des projets communaux. Mais aujourd'hui, notre beau projet est concret.

On le voit avec le terrain synthétique qui fait déjà la joie des footballeurs et les terrains "A 8" que les joueurs pourront s'approprier dans les semaines à venir. D'ici l'été débiteront la construction de la nouvelle tribune, celle de deux terrains de padel couverts et du boulodrome.

Alors oui, je suis fier du travail accompli jusqu'ici et je pense que l'ensemble des élus l'est également. Il faut souligner sur ce point l'implication de nos services communaux, et en particulier celle des services techniques. Ils ont pris et assuré une part importante dans le projet, nous permettant de réaliser des économies non négligeables sur l'ensemble du projet. »

2/ C'est dans un contexte national particulier que 2025 a débuté. Quel est votre ressenti ?

CP : « Il est vrai que la situation intérieure de la France est inquiétante. Nous, élus locaux et collectivités, ne savons pas où nous nous dirigeons, ni quelles seront nos marges de manœuvre pour cette année 2025.

Malgré le changement de gouvernement, l'imbroglie reste total. A ce jour, nous n'avons aucune idée des possibilités qui seront les nôtres à poursuivre le développement de nos territoires.

Concernant notre ville de Courrières, quelles que soient les décisions prises en haut lieu, nous saurons faire face, être imaginatifs, comme nous l'avons toujours été, et les habitants n'auront pas à en pâtir.

Nous continuerons à proposer les services de qualité qui sont les nôtres. A titre d'exemple, nous n'avons pas prévu de baisser le montant des subventions aux associations.

Nous n'oublions pas que les Courriéroises et les Courriérois nous ont accordé leur confiance pour que nous puissions veiller au bien-être de tous. Et c'est ce que nous continuerons de faire. »

3 / Comment sera 2025 pour Courrières ?

CP : « Comme je l'ai dit, notre attention sera apportée à la bonne réalisation du projet de mandat. Mais ce n'est pas tout. Notre ville aura le plaisir d'accueillir, de voir passer devrais-je dire, le mythique Tour de France.

C'est une chance que n'ont pas beaucoup de nos communes voisines. C'est pour nous une opportunité médiatique, même si concrètement le passage ne durera que quelques minutes, que nous devons saisir. Je sais également que ces précieux instants vont engendrer quelques désagréments, mais le jeu en vaut la chandelle... Et puis, en 2025, malgré les incertitudes budgétaires auxquelles nous faisons face, nous assurerons les grands rendez-vous si prisés par les Courriérois.

Les équipes municipales travaillent d'ores et déjà à l'organisation du festival de l'humour, à celui de Zik en Ville, ou encore aux très populaires festivités d'été et à la Guinguette éphémère le long de la Souchez. Nous, et j'y associe l'ensemble de mes colistiers et élus municipaux, maintenons le cap. Sécurité, entretien, éducation, sports, culture, vie quotidienne...

Gérer une ville telle que Courrières n'est certes pas chose simple, mais les très nombreux commentaires que nous recevons au quotidien nous encouragent à poursuivre le travail engagé, au service de tous. »

Favoriser l'accès au vélo pour tous !

Un nouveau dispositif a été créé récemment en lien avec la mobilité. Le dispositif Vélo Egaux, porté par l'Espace Mobilité de l'Artois, peut vous permettre, selon les critères d'éligibilité, de participer à un programme d'apprentissage du vélo et d'obtenir un vélo (recyclé) gratuitement.

Moyen de transport peu coûteux, le vélo contribue à l'inclusion, à l'émancipation et à la lutte contre la précarité. Le programme Vélo-Égaut accompagne

les personnes rencontrant des difficultés financières pour apprendre à faire du vélo et disposer de leur propre vélo, afin de faciliter leurs déplacements.

Le programme s'adresse à des personnes en situation de précarité ayant des besoins de mobilité. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Maison des Services Publics ou vous rendre sur le site veloegaux.fr.






VéloÉgaut
Ensemble pour avancer

Animations seniors

PROGRAMME 2025 DES SORTIES SENIORS (+60ANS)

Organisé par la ville de Courrières et le Centre Communal d'Action Sociale



Animations	Dates	Heures	Lieux
Spectacle patoisant	Mercredi 12 mars	14h	Harmonie
 Inscriptions voyage des aînés (+67 ans)	Mardi 6 mai	14h à 16h	Harmonie
Thé dansant et intervention d'un magicien	Mercredi 14 mai	14h	Centre Culturel
Voyage des aînés (+67 ans)	Jeudi 5 juin		Lieu à venir
 Inscriptions banquet des aînés Groupe (+67 ans)	Jeudi 4 septembre	14h à 16h	CCAS à la MSP
 Inscriptions banquet des aînés (+67 ans)	Mercredi 10 septembre	14h à 16h	Harmonie

Semaine Bleue du 6 au 12 octobre

Thé dansant	Mardi 7 octobre	14h	Harmonie
Après-midi Cabaret	Vendredi 10 octobre	14h	Cinéma Le Travelling
Banquet des aînés	Dimanche 12 octobre	12h	Centre Culturel

INSCRIPTIONS PRÉALABLES OBLIGATOIRES (au minimum 1 semaine avant) auprès du CCAS.

INSCRIPTIONS pour le cadeau de fin d'année pour les +75 ans, absents au banquet, auprès du CCAS: **DERNIER DÉLAI LE 12 OCTOBRE 2025.**

Projet socio-esthétique et séances de relooking

À compter du 24 février prochain, le Centre Communal d'Action Sociale et l'association Prévart vous propose des ateliers socio-esthétiques à la Maison des Solidarités.

Ces ateliers sont animés par des professionnels formés au bien-être. Leur objectif est de renouer avec une image positive de soi, bénéficier de soins de type massage des mains, du visage, maquillage et tout ce qui permet de travailler sur son image et la confiance en soi.

En partenariat avec le vestiaire social des séances de Relooking seront également proposées lors de ces temps.

Ces ateliers se dérouleront à la Maison des Solidarités, de 9h30 à 11h30, le 24 février et chaque lundi du mois de mars.

Afin de présenter ce travail et de clôturer cette action, une grande vente du vestiaire social aura lieu le mercredi 9 avril, de 14h à 17h, à la salle de l'Harmonie. Un défilé est prévu à 15h.

Pour s'inscrire à ces ateliers gratuits, rapprochez-vous du C.C.A.S.



Nouveau à Courrières

Depuis le 1^{er} janvier 2025, après 20 années à exercer son métier en salon, **Madame Jocelyne Houzé** a pris son indépendance pour créer sa nouvelle activité de coiffeuse à domicile sur Courrières, mais également dans les communes situées dans un rayon de 15 km.

Spécialisée en coiffure féminine (diplômée coloriste/permanentiste, spécialisée en mèches et chignons), les hommes et les enfants peuvent aussi bénéficier, sur rendez-vous du lundi au samedi (sauf le mercredi), de tous les soins disponibles en salon à leur domicile.

N'hésitez pas à vous rendre sur son site internet afin de découvrir toutes les prestations proposées par Madame Houzé mais également pour prendre rendez-vous.

Vous pouvez aussi suivre son actualité sur la page Facebook du salon : **Zencoiffurebyjo**

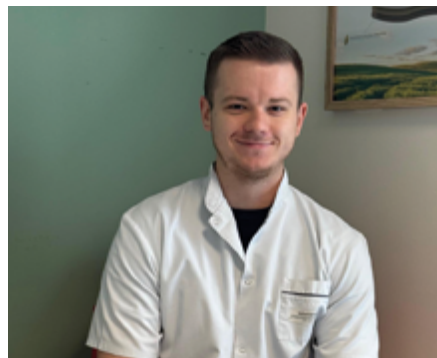
Zen coiffure by Jo

Tél. 06 73 92 43 82

Sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis.

Site internet : www.zencoiffurebyjo.fr

Mail : contact@zencoiffurebyjo.fr



Monsieur Baptiste MARTEAU s'est installé le 27 décembre 2024 en tant que pédicure/podologue dans la maison médicale située au 57 B de l'avenue du Général Leclerc.

Pour rappel, le pédicure/podologue se charge des affections et soins du pied. Il diagnostique les troubles

statiques et dynamiques du pied et leurs répercussions sur l'appareil locomoteur.

Monsieur Baptiste MARTEAU

57 B, avenue du Général Leclerc - 62710 COURRIERES

Téléphone : 06 38 95 51 51

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr (au nom de Baptiste Marteau)

Bourse au Permis : Il reste des places !



La commune propose le financement du permis de conduire aux administrés Courriérois. Pour cela, il faut ne pas avoir débuté le permis, être dans un parcours d'accès ou de maintien dans l'emploi, avoir un projet professionnel validé et justifier de conditions de ressources inférieures au barème fixé.

Chaque dossier sera étudié par une commission. Pour tout renseignement, il suffit de se rapprocher du Point Communal pour l'Emploi à la Maison des Services Publics. Cette action est financée par la commune de Courrières et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (A.N.C.T.).

Recrutement Service Civique

Le C.C.A.S de Courrières recrute une personne en service civique dans le cadre de son partenariat avec Service Civique Solidarités Seniors (SC2S), pour un début de mission le 15 mars et pour une durée de 8 mois.

Le service civique sera amené à créer du lien avec les seniors isolés, participer

aux actions collectives du Centre Communal d'Action Sociale et du Pôle des Solidarités (épicerie sociale, vestiaire social, Noël Solidaire...).

Transmettez votre candidature via sc-solidariteseniors.nous-recrutons.fr/offres-emploi/



La vitesse en question...

C'est un fait reconnu, les incivilités sont de plus en plus présentes au quotidien et notre commune n'échappe pas à ce phénomène. Parmi ces incivilités, la question de la vitesse en ville est souvent évoquée.

Notre service de Police municipale a la possibilité d'installer des radars pédagogiques dans les rues de la commune. C'est ce qu'elle a fait dernièrement dans les rues Jaurès, Lamendin et avenue des Roses. Ces radars, laissés en place entre 2 et 3 semaines, permettent d'enregistrer la vitesse des véhicules empruntant la rue.

Les résultats indiquent qu'une très grande partie des automobilistes respecte les limitations de vitesse. Malheureusement, des excès ont été constatés, mais ceux-ci ne représentent que 1,44% des véhicules. Les données complètes de ces enregistrements sont disponibles au service de Police municipale (1B rue Emile Basly - 03.21.74.80.22.).



UN PROJET RUE RAOUL BRIQUET

Située en entrée de ville, la rue Raoul Briquet est une route départementale. Elle est donc gérée par le Conseil départemental du Pas-de-Calais. Les élus courriérois insistent depuis plusieurs années auprès de cette instance pour que soient mises en place des mesures de ralentissement. De son côté, la commune y a posé un radar pédagogique, à hauteur de l'hypermarché.

Afin de réguler la circulation, faire baisser la vitesse sur cet axe et rénover l'entrée de ville, les élus courriérois travaillent actuellement sur un projet d'aménagement de la rue Raoul Briquet et de l'entrée de ville. Parmi les mesures qui seront prises, il est envisagé la pose d'un feu tricolore au niveau du carrefour du restaurant l'Adresse. Le projet débute, les élus travaillent actuellement à l'acquisition des parcelles nécessaires au projet.

Changement de gaz : la phase de réglage à débuté

Entre 2023 et 2024, GRDF a procédé à l'inventaire de vos équipements au gaz. C'est maintenant la phase de réglage. Ce réglage est gratuit, obligatoire et doit être réalisé avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule est prévue le 13 octobre 2025. La société qui intervient pour GRDF est la société Altran.

Chaque client va recevoir un courrier, de la part de GRDF, concernant le réglage de ses appareils. Le réglage de l'installation prendra entre 30 et 90 minutes. Elle consiste à changer, le cas échéant, le détendeur situé dans le coffret gaz, à vérifier vos installations et à régler certains appareils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces qui sont eux aussi gratuits.

Attention : même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape supplémentaire de réglage est obligatoire et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre

porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci doivent intervenir dans votre logement. Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2022/2023, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé. Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter rapidement le service client au 09.69.36.35.34.

Pour plus de sécurité, ce qu'il faut retenir : le technicien, qui frappe à votre porte, doit s'identifier. C'est un professionnel du gaz (réglage des chaudières) et non un commercial. Il règle gratuitement vos appareils alimentés en gaz. Il ne cherche pas à vendre des services, il ne vous demande pas votre facture de gaz, il ne vous fait rien payer.



Composter ses déchets, c'est pas compliqué !

La mairie de Courrières et Le Symevad vous proposent de tout comprendre du compostage. Une réunion d'information sur la réduction de vos déchets de jardin et de cuisine est organisée le mardi 8 avril à 18h30 à la Médiathèque. Un composteur vous sera remis à l'issue de la réunion. Les inscriptions sont obligatoires sur symevad.org ou au 03.21.74.35.99.



FESTIVAL DE L'HUMOUR

Les 28 février, 1^{er} et 2 mars, prenons un bon bol d'air avec le festival plein d'humour qui revient cette année pour nous emmener dans des one man show surprenants, décalés, loufoques. Pensez à réserver en Mairie aux heures d'ouverture.

AU PROGRAMME :

VENDREDI 28 FÉVRIER 20H30

PLATEAU DE 4 HUMORISTES PRÉSENTÉ PAR GAËTAN PETIT



LAURIE



SIMON NOENS



MATHILDE SCHREVEL



AZIZ ET OMAR

SPECTACLE TOUT PUBLIC – À PARTIR DE 12 ANS – 6 EUROS.

SAMEDI 1 MARS 20H30



ERICK BAERT
« THE VOICE PERFORMER »
TOUT PUBLIC
ENTRÉE :
10 EUROS ADULTES
5 EUROS POUR LES MINEURS

Dans le milieu de l'imitation se pose toujours le dilemme entre la caricature amusante ou la performance vocale époustouflante. À travers son spectacle, Erick a choisi son camp en vous promettant de vivre 100 concerts à lui tout seul.

Un feu d'artifice vocal qui explose à la vitesse du son. Le public et la presse le décrivent comme un extraterrestre, un O.V.N.I de l'imitation !! Entendez par là un Organe Vocal Non Identifiable. Une véritable performance dans laquelle Erick associe les voix et la gestuelle avec perfection et avec énormément d'humour.

DIMANCHE 2 MARS 17H



EMILIE DELETREZ & MARIELLE DUROULE
« LE JOURNAL D'UNE MAJORETTE »
À PARTIR DE 10ANS
ENTRÉE :
10 EUROS ADULTES
5 EUROS POUR LES MINEURS

Feuilleter un journal intime, c'est rare. Feuilleter celui d'une majorette, c'est inédit. Pourtant, ceux qui découvriront celui de Guislaine ne regarderont plus jamais les majorettes de la même façon. Guislaine, c'est une boule de passion, une pointe de déraison, une tonne d'autodérision.

Dans son journal, il y a ses amis, ses amours, ses emmerdes aussi. Marie-Joséphine dépassera-t-elle les clichés qui la font tant rire sur les majorettes ? Car tout sépare Marie-Jo la bourgeoise de Guislaine la prolo. Et c'est bien ça qui nous fait tant rire. Et au final les réunit.

LES SPECTACLES SE DÉROULENT SALLE DE L'HARMONIE. RÉSERVATIONS À FAIRE EN MAIRIE 03.21.74.80.20.



AGENDA DES SORTIES

LUNDI 17 FÉVRIER :

VERNISSAGE DE L'EXPO "GRAINES DE GALIBOTS" VISIBLE JUSQU'AU 8 MARS
À 18h30 la médiathèque. Entrée libre aux horaires d'ouverture. Tout public.

MERCREDI 19 FÉVRIER :

► **ATELIER DU GALIBOT DE L'APPHIM**
Après-midi. Public de 5 à 10 ans, sur inscription en médiathèque.



MERCREDI 19 FÉVRIER :

► **PROJECTION DE COURTS MÉTRAGES**
10h30-11h30, à la médiathèque. Public 3 à 6 ans.

► **STAGE THÉÂTRE « CONFIANCE EN SOI »**

AVEC SOPHIE BOUCHEZ
(Cie Franche Connexion)
prise de parole en public-respiration-expression corporelle-grand oral-face à face-gestion du stress.
GROUPE ADOLESCENTS (à partir de 14 ans) 14h-16h30
GROUPE ADULTES 18h-20h30
Sur inscription et renseignements au 03 91 82 23 13.

MARDI 25 FÉVRIER :

INSTANT DE CONVIVIALITÉ
14h30-16h30, à la médiathèque, autour d'un café ou d'un thé : échanges sur les romans, mais pas que ! Public senior

MERCREDI 26 FÉVRIER :

HISTOIRES POUR LES P'TITES OREILLES
10h30-11h15, à la médiathèque public 15 mois à 3 ans.



DU 28 FÉV. AU 2 MARS
FESTIVAL DE L'HUMOUR 2025
Salle de l'Harmonie à Courrières,
informations et réservations en mairie.

Recensement 2025

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION SE DÉROULERA JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2025. Se faire recenser est une obligation légale, le défaut de réponse après mise en demeure est puni d'une amende.



À L'AFFICHE AU CINÉMA LE TRAVELLING EN FÉVRIER !

Retrouvez les films et bandes-annonces à l'affiche au cinéma sur facebook @villedecourrieres et sur :

[COURRIERES.FR](https://www.courrieres.fr)



► **VOL À HAUT RISQUE**
du 14 au 16 février



► **UNE NUIT AU ZOO**
du 12 au 18 février



► **BETTERMAN**
du 14 au 16 février



► **PADDINGTON AU PÉROU**
du 19 au 23 février



► **GOD SAVE THE TUCHE**
du 19 au 23 février

Les élus de la majorité municipale

Chères Courriéroises, Chers Courriérois,

Le 12 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, notre maire nous invitait au voyage sur le territoire de la CAHC et de la CALL.

Qui aurait pu penser qu'un jour, un office de tourisme nous permettrait, avec Tadao, de sillonner et de découvrir, qui plus est, gratuitement, l'ensemble des points forts de nos 50 communes ?

Cela peut paraître futile au regard des sombres présages qui accompagnent l'arrivée de 2025. Il faut pourtant voir dans cette double annonce un évènement majeur : si l'économie du tourisme s'intéresse à nous, c'est que nous le valons bien ! Qui sait ? Nous pourrions peut-être un jour (re)découvrir Courrières dans les pas de Van Gogh venu y chercher l'inspiration... Autre fait marquant pour cette nouvelle année : le choix politique fort de ne pas augmenter notre fiscalité tout en maintenant la qualité de notre offre de services à la population.

Une gestion rigoureuse par les élus et l'implication sans faille de nos agents nous permettent de garantir le service public communal auquel nous sommes tous viscéralement attachés car nous savons que le service public est la seule richesse de ceux qui n'en ont pas ! Dans la palette de ces services que nous voulons offrir aux Courriérois, la préservation de votre sécurité est notre priorité. C'est un choix politique fort qui représente un budget annuel de plus d'un demi-million d'euros !

Nous avons recruté en 2024 un policier supplémentaire, ce qui renforce encore la présence policière au quotidien dans notre commune. Nous poursuivons notre politique d'investissement en matière de vidéo protection : aux 116 caméras existantes, aux 10 caméras à lecture de plaques, nous ajouterons cette année celles du nouveau stade Péri ainsi que celles du Chemin de Douai

Soyez certains que ce qui nous caractérise, c'est la volonté d'avancer, malgré la conjoncture, avec la constante préoccupation de faire le mieux possible, au service de tous.

François THERET, adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique.

Unis pour les Courriérois

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025. Que cette année vous préserve en bonne santé et vous apporte du bonheur. Cette année encore, vous pourrez compter sur notre participation active au sein du conseil municipal afin de défendre vos intérêts. Nous continuerons à prendre beaucoup de plaisir à vous croiser, échanger et recueillir vos attentes lors des manifestations associatives et municipales. Nos valeurs de solidarité et d'humanisme marqueront toujours nos choix.

Comme vous, nous aspirons à une vie sereine, apaisée et fraternelle et c'est collectivement que nous pourrions y parvenir. N'hésitez pas à nous contacter sur nos pages facebook.

Patricia ROUSSEAU

Patricia BURG

Jean-Marc LHERNOULD

Géraldine PAILLART

CARNET

Naissances

25/10	Sacha AMESSE	10/12	Jeanne MAERKERKE	29/11	Emile ANSART, 74 ans
31/10	Sacha VASSEUR	21/12	Zélio LHOEZ ASSET	29/11	Annie MEUREAUX, 78 ans
02/11	Joseph VULLO	22/12	Adam OUBELLA	03/12	Marie-Madeleine SAUVAGE veuve LEBACQ, 91 ans
01/11	Gabriel WIART	26/12	Maëlya LENGREND	04/12	Ginette DEBARGE, 99 ans
01/11	Eva RENARD	04/01	Madie HOCQUET	06/12	Jean- Claude FAUQUEMBERGUE, 78 ans
02/11	Sirine BENSLIMANE	09/01	Malo DEBEAUMONT	07/12	Sylvette DELCOURT veuve CLAUSE, 81 ans
05/11	Shelly LAFFILE	Décès		12/12	Jeanne LEROY épouse WILLEFERT, 84 ans
11/11	Lyes MUSU	02/11	Pierre CARPENTIER, 90 ans	14/12	Michel ROMANOWSKI, 88 ans
11/11	Ayden HUGARD	05/11	Patrick TAILLIEZ, 55 ans	22/12	Nadine CRETON, 87 ans
23/11	Mila HERBAUT	08/11	Julia VENDEVILLE, 83 ans	29/12	Jacques MARTIN, 85 ans
28/11	Arthur NOWAK	11/11	Jacqueline MAGNIER veuve BOURDON, 94 ans	24/12	Oumelkhir MAMOU veuve AIDER
05/12	Lya JAMBART	16/11	Lydia KWIATKOWSKI, 89 ans	31/12	Monique PASSEL, 84 ans
06/12	Capucine COUVIN	19/11	Robert SAUVAGE, 88 ans	31/12	Jean-Claude CLAIRET, 85 ans
07/12	Elyott VAN BRUSSEL	20/11	Bénito NICOTRA, 87 ans	03/01	Mohammed BELLAHCENE, 68 ans
07/12	Lénais MULHAUSER	20/11	Jean-Claude TOURNEMINE, 79 ans	03/01	Henriette MOPTY veuve BRULIN, 78 ans
09/12	Lou WYBO TASSIN	23/11	Ana MARTINS épouse GARDIN, 75 ans	03/01	Monique VASSEUR, 79 ans

FESTIVAL DE L'HUMOUR

DU 28 FÉVRIER AU 2 MARS 2025

SALLE DE L'HARMONIE À COURRIÈRES



VENDREDI

28

20H30



PLATEAU 4 ARTISTES

PRÉSENTÉ PAR GAËTAN PETIT

AVEC LAURIE - SIMON NOENS
MATHILDE SCHREVEL - AZIZ ET OMAR

6€

SPECTACLE TOUT PUBLIC, À PARTIR DE 12 ANS

SAMEDI

01

20H30



ERICK BAERT
« THE VOICE PERFORMER »

10€

5€ POUR LES MINEURS

SPECTACLE TOUT PUBLIC

DIMANCHE

02

17H



EMILIE DELETREZ ET
MARIELLE DUROULE
« LE JOURNAL D'UNE MAJORETTE »

10€

5€ POUR LES MINEURS

SPECTACLE TOUT PUBLIC, À PARTIR DE 10 ANS

+ D'INFOS SUR COURRIERES.FR



www.courrieres.fr

